

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE EN DIX QUESTIONS

Question 1 : Qu'est-ce que la doctrine sociale de l'Église ?

Depuis des siècles, l'Église est « experte en humanité » (Paul VI). Cela signifie que toutes situations humaines dans lesquelles les hommes et les femmes se trouvent impliqués l'intéressent et que l'expérience accumulée par la sagesse des chrétiens peut éclairer, hier comme aujourd'hui, notre vie en société. L'Église s'intéresse ainsi à tout ce qui touche à la société : le travail, l'économie, l'organisation politique mais aussi la famille, les syndicats, la défense de l'environnement, le dialogue Nord-Sud, etc. Elle propose de nous interroger sur la façon de nous comporter avec les autres : au travail par exemple, dans la manière que nous avons de consommer, de produire, d'utiliser les ressources naturelles, d'exploiter la force de travail des autres, etc. L'Église propose des lignes de conduite pour la vie de tous les jours afin que nous puissions non seulement agir en chrétiens dans la société, mais aussi participer à la construction d'une société plus juste, avec tous les hommes. Ses réflexions et propositions ont été réunies dans un corpus qui recueille de nombreux textes et qu'on appelle désormais la **doctrine sociale de l'Église**.

Question 2 : C'est pour construire une société chrétienne ? En quoi consiste-t-elle ?

L'Église a beaucoup de choses à dire à la société d'aujourd'hui, car elle a accumulé une grande expérience sur ces questions. La doctrine sociale de l'Église propose une vision très complète et très cohérente de la vie en société à la lumière de la Bible et particulièrement des Évangiles. Il ne s'agit pas d'appliquer la Bible ou les Évangiles, mais de pouvoir donner du sens à notre action dans la vie en société, un sens qui fait tellement défaut aujourd'hui. La doctrine sociale de l'Église ne veut pas construire un monde « idéal » et encore moins une « société chrétienne ». L'Église sait que seul le Royaume de Dieu est parfait parce qu'on y pêche pas, l'homme est alors libéré de tout péché et vit pleinement sa liberté dans l'amour. Mais ce « royaume n'est pas de ce monde » même si sa perspective donne l'espérance mais aussi l'énergie pour agir dans ce monde. L'Église ne prétend pas donc instaurer un royaume des hommes parfaits, elle ne veut pas de théocratie : d'une certaine façon, ce serait anti-chrétien, puisque ce serait chercher à créer un paradis terrestre! On sait que l'église catholique s'est toujours opposée à de telles idéologies puristes. En revanche, dans ce monde-ci, il faut agir pour que l'homme puisse s'épanouir, s'humaniser vraiment, se sanctifier, et c'est pour cela qu'il faut « créer les conditions sociales capables de rendre à tous possible et aisée une vie digne de l'homme » (Pie XII). L'Église met en garde contre

les types d'organisations ou de pratiques qui nuisent au développement humain, parce qu'elles obligent en quelque sorte les hommes à agir mal, contre l'humanité, à se dégrader. C'est ce que l'on appelle des *structures de péchés* (Jean-Paul II). La doctrine sociale de l'Eglise a beaucoup de choses à dire pour pouvoir se battre contre de telles structures : travail indigne, exploitation, corruption, états totalitaires, excès de consommation, etc.

Question 3 : Qui a rédigée la DSE ?

En fait, la DSE n'est pas un texte unique rédigé par une seule personne. C'est l'accumulation, au cours des siècles, de réflexions et d'expériences de l'Eglise qui, à chaque époque, pose les questions concernant la société à la lumière de l'Évangile, et qui les actualise siècle après siècle. Elle puise donc d'abord dans la Bible, dans les grands textes de l'Eglise comme, par exemple, ceux des Pères de l'Eglise notamment sur la pauvreté, de saint Thomas d'Aquin sur le travail ; elle puise aussi dans les encycliques des papes et, en général, dans les textes du magistère, mais aussi dans les réflexions de laïcs chrétiens, économistes, politologues, philosophes et penseurs de la société. N'oublions pas que l'Eglise c'est à 97% des laïcs, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni prêtres ni religieux. La doctrine sociale fait largement part à leurs réflexions et à leurs expériences ; l'Eglise s'en inspire soit directement, soit lorsque le magistère (c'est-à-dire l'enseignement officiel de l'Eglise catholique) les utilise. Par exemple, la grande encyclique de Paul VI sur le développement des pays du tiers monde (*Populorum progressio* 1967) est influencée par deux économistes français (François Perroux et Joseph Lebert), etc. L'encyclique de Benoît XVI, *Caritas in Veritate* parue en 2009, fait écho aux travaux de la commission *Cor Unum* et de colloques organisés à Rome sur la question du développement, à des travaux d'économistes comme Stefano Zamagni ou aux expériences de coopératives lancées par le mouvement *Communion et Libération*.

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, des textes du magistère, notamment des papes, ont porté systématiquement sur des questions de société. Pourquoi ? Parce que plus la société occidentale se déchristianisait en Europe et s'étendait dans le monde (du fait des colonies), plus l'Eglise se sentait obligée de rappeler les principes-clés pour construire une société juste et aider les chrétiens à fonder la société. Une encyclique très célèbre du pape Léon XIII *Rerum Novarum* (1891) a marqué le début de ce que l'on appelle souvent la DSE. Mais, bien sûr, la réflexion était antérieure. Depuis cette date, néanmoins, les papes produisent régulièrement des encycliques sur les questions de société : *Quadragesimo anno* en 1931, *Centesimus annus* en 1991 ou *Laborem Exercens* en 1981.

D'autres institutions officielles de l'Eglise comme les conseils pontificaux publient eux aussi des textes sur des questions sociales, comme le conseil *Justice et Paix*. Parfois ce sont même les évêques nationaux, comme dernièrement les évêques français sur l'immigration.

Retenons donc que la DSE c'est un foisonnement d'idées, toutes orientées par l'Évangile et visant à proposer des règles pour vivre une société plus juste où l'homme peut s'épanouir dignement.

Pour résumer cet énorme corpus, deux textes majeurs ont été publiés dans les dernières années : d'abord le *Catéchisme de l'Eglise Catholique* où on trouve beaucoup de choses sur la DSE (on peut regarder au lexique : travail, famille, capital, pauvres, par exemple) ; puis, en 2004, un livre de synthèse sur le sujet, le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, c'est-à-dire le recueil de ses principales propositions. Il est traduit en français et en vente dans toutes les bonnes librairies...

Question 4 : LA DSE, c'est un ensemble de commandements et d'obligations morales ?

Il faut bien comprendre que l'Eglise n'impose rien : elle fait des propositions de vie qui sont compatibles avec l'Évangile et avec ce que le Seigneur nous a révélé. Tout est magnifiquement dit dans ces textes, où Dieu s'adresse aux hommes en les implorant : « *J'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta descendance.* » (Dt 30, 19b)

De manière un peu naïve, on croit que l'église voudrait imposer ce que Dieu lui-même n'impose pas ! Comme le Seigneur, l'Eglise ne peut que proposer, dans le respect de la liberté humaine qui est au fondement de l'amour de Dieu, et cela est aussi vrai pour sa doctrine sociale. Il s'agit de proposer des réflexions, des indications de conduite qui concernent par exemple le rôle que doit jouer la famille dans la société ou la façon de traiter les travailleurs ou encore l'écologie. Mais jamais l'Eglise ne dit : j'ordonne de faire comme ceci ou comme cela. Elle dit plutôt : Si nous voulons servir la dignité humaine, si nous voulons servir l'homme, que nous soyons chrétiens ou non, voilà ce qu'il nous semble juste de faire et de ne pas faire. Ses propositions sont toujours associées à une vision de l'homme, celle de l'Evangile. C'est pourquoi des *humanistes* non chrétiens trouvent beaucoup d'intérêt à étudier la doctrine sociale de l'Eglise. Elle leur donne, à eux aussi, des bases solides pour une vision *humaine* de la société. Et aujourd'hui, il n'y a aucune institution au monde qui propose une vision aussi claire et cohérente de la vie en société. C'est pourquoi la DSE peut être proposée, étudiée et utilisée bien au-delà des chrétiens.

Question 5 : Quelles sont les principes de base de la DSE ?

Deux bases sont essentielles : le respect inconditionnel de la vie humaine et la dignité de chaque personne humaine. C'est sur quoi l'Eglise ne transige pas, ce qu'elle ne négocie pas parce que nous croyons que Dieu a fait *tout homme et toute femme* à Son image, et que nous avons en charge de gérer la création, de gérer la société. Nous n'avons pas à choisir quel homme, quelle femme il faut garder, encourager ou éliminer. La responsabilité de chaque homme, c'est tout l'homme. Aussi, nous devons prendre en compte ces principes communs. Toute personne est également digne, depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle. La société a un sens si elle protège, encourage et exalte cette dignité. Ce sont les principes de base de la DSE. A partir de là s'organisent toutes les propositions que l'Eglise fait aux chrétiens et aux non chrétiens, de manière à construire une société juste.

Question 6 : Quelles sont les questions qu'aborde la DSE ?

Elle aborde toutes les questions qui permettent de promouvoir la liberté de l'homme, sa dignité et son épanouissement. Elle s'intéresse, au fond, à tous les lieux de *l'humanisation*, là où l'homme peut devenir davantage homme. Le *Compendium* aborde ainsi sept grands thèmes, depuis l'espace social le plus petit (la famille) jusqu'au plus large (la planète).

- La famille : la plus petite cellule sociale qui permet le développement des générations futures, en assurant les conditions de l'amour pour que les enfants grandissent et se développent humainement.
- Le travail : lieu où la dignité de l'homme créateur peut se manifester et produire ce qui est utile pour les autres hommes.
- La vie économique : c'est l'ensemble des échanges de biens et de services qui créent mais aussi distribuent la richesse. Elle assure les conditions pour que tous les humains puissent avoir une vie décente, c'est-à-dire compatible avec la dignité de l'homme.
- La communauté politique : elle organise le pouvoir, assure la défense des plus faibles et oriente l'économie.
- La communauté internationale : elle permet à toutes les nations de vivre en harmonie.
- L'environnement naturel : la terre est un bien qui appartient non seulement à cette génération mais aussi à toutes les générations futures et il faut donc s'en préoccuper dès maintenant.
- La paix : c'est une exigence qui transcende tous les espaces précédents, une sorte de super espace pour l'humanisation, indispensable pour que les six espaces précédents soient féconds. La paix est la grande affaire des chrétiens.

Toutes les propositions qui sont faites à ces sept niveaux s'imbriquent les unes dans les autres pour former un ensemble harmonieux et cohérent. Une vraie mine d'or !

Question 7 : Quels sont les grands principes de la DSE ?

Ils sont au nombre de cinq, cinq piliers pour organiser une société juste au service de la personne humaine.

Le bien commun : « Par bien commun, il faut entendre l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée » (GS 26 § 1 ; cf. GS 74 § 1). En clair, il nous faut agir et aussi organiser la société de manière que *toute personne* puisse se développer en dignité et en sainteté. Tout ce qui empêche ce développement doit être reconsidéré. La recherche du bien commun crée l'espace vital nécessaire à l'humanisation de chacun d'entre nous tout au loin de notre vie.

La destination universelle des biens : tous les biens appartiennent finalement à Dieu. Nous en sommes momentanément les régisseurs. Aussi, nous devons les utiliser comme de bons régisseurs, c'est-à-dire pour le bien commun, le bien de tous. Les plus riches n'ont pas à avoir honte d'être riches, dans la mesure où leur richesse est au service des plus pauvres.

La subsidiarité : l'Eglise considère que les décisions doivent être prises, autant que possible, au niveau des personnes qui en subiront les conséquences éventuelles : c'est le principe de subsidiarité théorisé dès le XIII^{ème} siècle par saint Thomas d'Aquin. Le pouvoir de décider est délégué à l'échelon supérieur quand l'échelon inférieur ne peut pas s'organiser et décider à son niveau. C'est une vision ascendante de la délégation de pouvoir.

La participation : conséquence du principe précédent, la DSE insiste pour que tous ceux qui sont concernés puissent participer à l'élaboration des décisions qui les concernent. Ce n'est pas une idée vague ou simplement démocratique. C'est un principe profondément ancré dans la définition de l'homme aimé singulièrement de Dieu et donc égal en dignité à chaque homme. En conséquence, la société est fondée par la participation de tous, en fonction de nos talents et de nos compétences propres. Ce n'est pas de l'égalitarisme (tout le monde est égal, tous les avis se valent, etc.), mais l'affirmation que chacun peut et doit pouvoir apporter une pierre à l'édification de notre société. A condition, bien entendu, qu'il reconnaisse aussi ses limites, ses manques et qu'ils acceptent l'*autorité* de ceux qui sont chargés de prendre les décisions finales pour le *bien commun*. La participation bien organisée, fondée sur l'humilité de ceux qui participent (dirigeants comme dirigés) conduit finalement à un ordre social juste qui reconnaît l'autorité comme un service.

La solidarité : conséquence des quatre piliers précédents, les hommes sont appelés à être solidaires entre eux, de manière à aider ceux qui ont moins de compétences, de savoirs ou de moyens. Chacun est au service de chacun mais en particulier des plus pauvres. La solidarité sociale fonde concrètement la société comme unité des enfants de Dieu. En particulier, une société bien organisée a à cœur d'offrir des services aux plus défavorisés, aux plus pauvres, à ceux qui ne peuvent pas s'en sortir seuls. *Pour les chrétiens* : c'est parce que nous ne pouvons pas nous en sortir seuls que Jésus est venu nous sauver. A son image, c'est en aidant les plus pauvres que nous pouvons aider la société tout entière. C'est ce que l'on appelle l'*option préférentielle pour les pauvres*.

Question 8 : Est-ce que la DSE est influente ? Quels sont ses principaux « plus » par rapport à ce qui se dit aujourd’hui dans la société ?

Il y a en a beaucoup. On peut même être surpris de voir à quel point l’Eglise est révolutionnaire par rapport à la société d’aujourd’hui et en même temps, comment elle arrive à l’influencer. Prenons quelques exemples : l’Eglise considère que le travail n’est pas une malédiction ; c’est ce qui anoblit l’homme, qui le rend digne. Et donc, il faut organiser le travail pour que la dignité de la personne soit vraiment exaltée par lui. C’est une conception très différente de celle que l’on entend habituellement : le travail est à fuir, c’est une exploitation ou un devoir. L’Eglise dit que, c’est une forme d’exploitation lorsqu’il ne permet pas au travailleur d’user de sa dignité. Dans ce cas, il faut effectivement se battre pour changer la manière de travailler.

Autre exemple : l’Eglise considère que la famille est la cellule de base de la société. Non pas par tradition, mais parce que l’amour familial protège les enfants, les fait grandir (ou non) dans de bonnes conditions et détermine ainsi toute leur vie future. C’est là qu’ils apprennent à chercher le bien commun. Il faut donc aider les familles à faire leur devoir d’éducation. L’Etat ou une collectivité ne pourront jamais remplacer cette cellule élémentaire fondée sur l’amour.

Encore un exemple : sur l’environnement et l’écologie, l’Eglise a depuis très longtemps une vision très sévère vis-à-vis de ceux qui gaspillent les richesses et empêchent les générations futures d’en jouir. Cela ne date pas des dernières années, mais du principe selon lequel nous ne sommes que des régisseurs des biens que le Seigneur nous confie. Elle disait cela bien avant la mode écologiste. D’ailleurs un des textes les plus importants dont s’inspirent aujourd’hui les écologistes et intitulé *Small is beautiful*, a été écrit dans les années 1980 par E. Schumacher, un catholique fervent. Il s’est directement inspiré de la doctrine sociale de l’Eglise catholique et, notamment, du principe de subsidiarité.

Ce même principe de subsidiarité, un des cinq piliers de la DSE (comme on l’a vu plus haut) a éclairé les fondateurs de l’Europe : l’Allemand Konrad Adenauer, le Français Robert Schuman et l’Italien Alcide De Gasperi étaient des catholiques. Ils ont puisé dans la tradition de l’Eglise pour organiser la Communauté du charbon et acier en 1951, qui fut à l’origine de la CEE puis de l’Union Européenne : ce vieux principe chrétien de subsidiarité, que l’on trouve dans saint Thomas d’Aquin, est explicitement cité dans le traité de Lisbonne de 2008.

Donc non seulement la DSE formule des propositions originales, mais ses positions, ses vues sur la société et ses principes ont été très féconds. A nous de continuer à les faire fructifier.

Question 9 : A quoi mieux connaître la DSE pourrait-il me servir ?

A bien vivre, tout simplement. Beaucoup d’hommes en général et de chrétiens en particulier souffrent de la division entre leur vie « spirituelle » et leur vie « temporelle ». Et il faut donc avoir des bases solides : comment être juste au travail, en famille, dans la vie sociale ?

En second lieu, la DSE peut aider à avoir un avis sur la société, sur ce qui est bon ou pas. C’est important aujourd’hui où on a l’impression que tous les avis se valent. On est alors emporté par le flot d’indifférence, de conformisme et finalement d’injustice. La DSE peut procurer des balises pour juger des situations et se faire un avis : elle ne juge pas à notre place mais elle aide à *discerner*. C’est important car, encore une fois, la plus grande part de notre vie se situe dans la société... Et, par exemple, lorsqu’une loi est proposée ou lors d’un débat, il est très utile de se dire que l’on peut compter sur le trésor de l’Eglise pour éclairer intelligemment notre réflexion, en cohérence avec notre foi !

C’est pourquoi il faut connaître et faire connaître la DSE. Trop souvent, on entend dire que l’Eglise n’a pas d’avis sur telle question, ou a des avis rétrogrades : mais a-t-on pris la peine d’aller voir ce qu’elle dit vraiment ?

Question 10 : Comment pourrais-je m'initier à la DSE ?

En se reportant aux principaux textes, évidemment, notamment le *Catéchisme de l'Église catholique* et le *Compendium*. Des sessions de formation sont organisées un peu partout. Il existe quelques livres d'introduction à la DSE (Michel Schooyans, Anne Despaigne, cahiers d'Edifa, on peut consulter l'Internet...). **Et bien sûr, en faisant le parcours Zachée !**

EXTRAITS DU CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LA DOCTRINE SOCIALE

2419 " La révélation chrétienne conduit à une intelligence plus pénétrante des lois de la vie sociale " (GS 23, § 1). L'Église reçoit de l'Évangile la pleine révélation de la vérité de l'homme. Quand elle accomplit sa mission d'annoncer l'Évangile, elle atteste à l'homme, au nom du Christ, sa dignité propre et sa vocation à la communion des personnes ; elle lui enseigne les exigences de la justice et de la paix, conformes à la sagesse divine.

2420 L'Église porte un jugement moral, en matière économique et sociale, " quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent " (GS 76, § 5). Dans l'ordre de la moralité elle relève d'une mission distincte de celle des autorités politiques : l'Église se soucie des aspects temporels du bien commun en raison de leur ordination au souverain Bien, notre fin ultime. Elle s'efforce d'inspirer les attitudes justes dans le rapport aux biens terrestres et dans les relations socio-économiques.

2421 La doctrine sociale de l'Église s'est développée au dix-neuvième siècle lors de la rencontre de l'Évangile avec la société industrielle moderne, ses nouvelles structures pour la production de biens de consommation, sa nouvelle conception de la société, de l'État et de l'autorité, ses nouvelles formes de travail et de propriété. Le développement de la doctrine de l'Église, en matière économique et sociale, atteste la valeur permanente de l'enseignement de l'Église, en même temps que le sens véritable de sa Tradition toujours vivante et active (cf. CA 3).

2422 La doctrine sociale de l'Église comporte un corps de doctrine qui s'articule à mesure que l'Église interprète les événements au cours de l'histoire, à la lumière de l'ensemble de la parole révélée par le Christ Jésus avec l'assistance de l'Esprit Saint (cf. SRS 1 ; 41). Cet enseignement devient d'autant plus acceptable pour les hommes de bonne volonté qu'il inspire davantage la conduite des fidèles.

2423 La doctrine sociale de l'Église propose des principes de réflexion ; elle dégage des critères de jugement ; elle donne des orientations pour l'action :

Tout système suivant lequel les rapports sociaux seraient entièrement déterminés par les facteurs économiques est contraire à la nature de la personne humaine et de ses actes (cf. CA 24).

2424 Une théorie qui fait du profit la règle exclusive et la fin ultime de l'activité économique est moralement inacceptable. L'appétit désordonné de l'argent ne manque pas de produire ses effets pervers. Il est une des causes des nombreux conflits qui perturbent l'ordre social (cf. GS 63, § 3 ; LE 7 ; CA 35).

Un système qui " sacrifie les droits fondamentaux des personnes et des groupes à l'organisation collective de la production " est contraire à la dignité de l'homme (GS 65). Toute pratique qui réduit les personnes à n'être que de purs moyens en vue du profit, asservit l'homme, conduit à l'idolâtrie de l'argent et contribue à répandre l'athéisme. " Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et Mammon " (Mt 6, 24 ; Lc 16, 13).

2425 L'Église a rejeté les idéologies totalitaires et athées associées, dans les temps modernes, au " communisme " ou au " socialisme ". Par ailleurs, elle a récusé dans la pratique du " capitalisme " l'individualisme et le primat absolu de la loi du marché sur le travail humain (cf. CA 10 ; 13 ; 44). La régulation de l'économie par la seule planification centralisée pervertit à la base les liens sociaux ; sa régulation par la seule loi du marché manque à la justice sociale " car il y a de nombreux besoins humains qui ne peuvent être

satisfaits par le marché " (CA 34). Il faut préconiser une régulation raisonnable du marché et des initiatives économiques, selon une juste hiérarchie des valeurs et en vue du bien commun.